

## SEANCE DU 26 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, salle des Fêtes, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

**Date de convocation** : 20 avril 2021

**PRÉSENTS** : Estelle COUDERT, Marie-Laure GREVAT, Vincent FREMONT, André JORDAN, Rébecca VERMANT, Sylviane COTTET DUMOULIN, Catherine CULLAZ, Laurent MUDRY, Kévin DELALE, François MITHIEUX, Françoise JOCHUM, Yves DELALE et Sophie COTTET.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Catherine VULLIEZ

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Françoise JOCHUM

Le Maire demande aux élus s'ils approuvent le compte-rendu du Conseil municipal du 22 mars dernier. Sophie COTTET demande une reformulation d'une phrase « Il est donc proposé aux élus de voter une subvention de 700 000 € au lieu des 750 000€ des années précédentes ». Sophie COTTET explique que les élus ont voté le budget primitif 2021 des remontées mécaniques, budget incluant la subvention d'équilibre de 700 000€ du budget principal vers le budget annexe des remontées mécaniques. Il n'y a pas d'autres remarques sur le compte rendu de la séance du 22 mars 2021.

### VOTE DES COMPTES DE GESTION 2020

Le Maire explique que les comptes de gestion sont des documents élaborés par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui retracent l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes dans les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'année écoulée. Ces documents sont soumis à l'approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance avec les comptes administratifs présentés par le Maire.

Les élus votent à l'unanimité les comptes de gestion 2020 des budgets suivants : principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le Maire explique que les comptes administratifs sont des documents élaborés et présentés par le Maire au conseil municipal pour approbation. Ils reprennent également l'ensemble des recettes et des dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée.

Le Maire, ne pouvant pas prendre part au vote, quitte la séance et confie la Présidence à André JORDAN, doyen de l'assemblée.

Sophie COTTET demande au Maire pourquoi les votes des comptes administratifs et de gestions sont votés après les budgets primitifs, auparavant le Conseil votait tous les comptes lors de la même séance. Le Maire répond que les comptes administratifs ne peuvent être sortis tant que les comptes de gestion du Trésorier ne sont pas édités. En raison du changement de trésorerie, le compte de gestion a été transmis la semaine dernière, les budgets primitifs devant être votés avant le 15 avril de l'année, il a donc été impératif de voter les budgets primitifs en premier.

Les élus votent à l'unanimité les comptes administratifs 2020 des budgets suivants : principal, eau et assainissement, remontées mécaniques, forestier et pompes funèbres.

### **DEMANDE DE LOCATION D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU VERNAY BRON - INDIANA'VENTURES**

Le Maire annonce aux élus que Pascal BERGER, gérant d'Indiana'Veitures, sollicite le renouvellement de la mise à disposition d'une partie de la parcelle communale cadastrée 0E 2214 au Vernay Bron pour y organiser son activité de paint ball. Le Maire confirme la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022 et explique aux élus qu'il convient de fixer un tarif annuel.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, votent pour la mise à disposition de la parcelle moyennant un loyer annuel de 800€ (loyer identique aux années précédentes).

### **DEMANDE DE LOCATION DE PARCELLES COMMUNALES AU TETES ET AUX FOLLYS – HEBERGEMENT INSOLITE**

Le Maire confirme aux élus que Samuel BAILLY propose à la Commune la mise en place de logements insolites pour la période estivale.

Au sommet des têtes, le Maire explique que seront installées 2 tentes suspendues à 1,20m de hauteur, une cabane tipi démontable, une table et des chaises, une malle contenant l'alimentation ainsi que des toilette sèche.

Au niveau du col des Follys, le Maire explique que sur le même principe, une cabane tipi serait installée. Rébecca VERMANT précise que l'offre de logement aux Follys est une demande faite à M. BAILLY pour valoriser les circuits VTT et offrir une possibilité de logement. Elle ajoute que la logistique nécessaire pour accéder au Follys complique le projet.

Le Maire confirme que ce projet de logement insolite pour la période de juillet à septembre de cette année est une valeur ajoutée au développement estivale de la station. François MITHIEUX demande si M. BAILLY nous a transmis un budget prévisionnel. Le Maire répond que pour cette première année, il est difficile de se projeter.

Yves DELALE propose de mettre à disposition les parcelles pour 60 euros par mois, ce qui équivaut à la location au Vernay Bron pour Indiana'veitures, l'idée étant d'être cohérent. Estelle COUDERT propose de louer moins cher la 1<sup>ère</sup> année.

Rébecca VERMANT confirme que le but pour la Commune n'est pas le gain financier mais la réussite du développement de la station l'été.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, fixent le montant de la mise à disposition pour la période allant de juillet à septembre inclus à 200€ pour les 2 sites.

### **PROPOSITION D'ACHAT DE DEUX TERRAINS A ESSERT MARTIN**

Le Maire informe les élus que Sébastien LAVAUDEN propose à la Commune d'acquérir les parcelles cadastrées I795 et I796 et situées à Essert Martin d'une superficie de 1ha 12a et 92ca. Sébastien LAVAUDEN propose le tarif de 200 euros, sachant que les frais de notaire seraient à la charge de la Commune.

Le Maire confirme que sur ces parcelles, le broyage des pierres pourrait permettre de refaire le chemin des Follys ou l'entretien des pistes ; ces parcelles étant proches du domaine skiable. Le Maire confirme que la Commune peut y avoir un intérêt à être propriétaire.

François MITHIEUX demande si la Commune obtiendra les autorisations pour exploiter les parcelles. Kevin DELALE et le Maire confirment que les autorisations se font déjà sur des parcelles équivalentes à cet endroit. Laurent MUDRY confirme qu'un projet de piste forestière était prévu au niveau de ces parcelles pour permettre leur exploitation.

Après discussion, les élus, à l'unanimité, décident d'acheter ces 2 parcelles aux conditions proposées par Sébastien LAVAUDEN.

## **PROPOSITION DE FINANCEMENT PAR LE SYANE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION AU JOURDIL**

Le Maire passe la parole à Yves DELALE qui a suivi le projet à l'automne dernier.

Yves DELALE rappelle le projet porté par le Syane au Jourdil qui a pour objectif de renforcer le réseau électrique et d'enfourner l'ensemble des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public. Yves DELALE ajoute la pose de 12 nouveaux mats d'éclairage, il rappelle la possibilité de baisser l'intensité de l'éclairage la nuit. Les élus sont contre la coupure de l'éclairage la nuit mais discutent de la baisse d'intensité. Yves DELALE explique que ce paramétrage devra être décidé car programmé en usine. Il rappelle que la puissance va passer de 100 watts à 35 watts, ce qui va engendrer des économies pour la Commune.

Le Maire présente le plan de financement du projet global.

- Coût global : 383 848,09€
- Coût pris en charge par le SYANE : 286 730,13 € TTC
- Coût restant à la charge de la Commune : 97 117,96 € TTC

Le SYANE propose à la Commune un financement sur 20 ans, soit des annuités de 5 000€ par an à partir de 2022. Un taux de contribution de 3% du TTC devra être payé à 80% dès la première facture des travaux, soit en 2021.

Les élus valident, à l'unanimité, le plan de financement tel que proposé par le SYANE et présenté par le Maire.

## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ACCES AU ROCHER D'ESCALADE**

Le Maire propose de passer la parole à Françoise JOCHUM qui a conjointement travaillé avec Yves DELALE sur un projet d'aménagement du rocher d'escalade.

Françoise JOCHUM rappelle que le rocher d'escalade est exploité depuis 2002 et qu'il attire de nombreux pratiquants malgré un défaut de signalétique évident et des problèmes de stationnement. Quant aux accès aux voies, ils sont en très mauvais état tout comme les toilettes publiques.

Françoise JOCHUM confirme que 3 entreprises sont venues sur le site pour expertiser les travaux nécessaires et aménagements possibles qui consistent en

- La création d'un enrochement route de la Ficle
- La végétalisation de la butte et réalisation d'un chemin d'accès piétons
- La création d'une aire de dépose minute pour que les guides puissent décharger le matériel à proximité du site.
- L'habillage des toilettes afin d'y intégrer un espace protégé contenant un panneau d'information
- L'accès pompiers avec des potelets à clé

- La mise en valeur du point d'eau avec une fontaine (à actionné à la main pour éviter que l'eau ne coule sans cesse)
- La réfection des accès et des escaliers menant aux voies d'escalade
- La signalétique d'accès au site et des lieux de stationnement

Le Maire ajoute qu'il faudra reprendre les captages d'eau qui coulent sur la route. Il a proposé d'envisager les travaux en 2 phases, l'une en 2021 et l'autre en 2022. Suite à une nouvelle réunion sur place la semaine dernière, Françoise JOCHUM et Yves DELALE ont confirmé que l'entreprise Univers Paysagiste de Le Biot répond le mieux aux attentes de la Commune. Elle ne pourra intervenir avant l'automne 2021 voire le printemps 2022. Yves DELALE confirme que le montant total des travaux est de 63 000€ TTC.

Le Maire en profite pour proposer aux élus de monter des dossiers de subventions à la Région et au Département et de réaliser les travaux au printemps 2022. François MITHIEUX demande si le plan Montagne peut être sollicité pour subventionner les travaux.

Pour cet été, le Maire propose de réaliser un panneau d'information qui annonce le projet de travaux en 2022. Il est convenu de créer la signalétique pour améliorer le stationnement dès cet été et la question d'un sens unique route de la Ficle en période estivale est évoquée.

Les élus valident à l'unanimité le projet de réaménagement des accès au rocher d'escalade tel que présenté et autorisent le Maire à demander des subventions.

## DECISION MODIFICATIVE N° DU BUDGET PRINCIPAL

Le Maire explique que la Commune a reçu une facture de l'entreprise CHUBB pour des travaux d'alarme au Village Vacances et que la dépense n'a pas été provisionnée, le devis a pourtant été signé par l'ancienne municipalité en 2019. Il convient d'inscrire la somme de 6 200€ en investissement pour pouvoir payer la facture.

Les élus valident à l'unanimité la DM n°1 du budget principal tel que proposée.

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La commission s'est réunie le lundi 12 avril 2021.

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
<b>NUMERO</b>	PC07423821B0013	B 940	U	bleue 42H	p/taxes
<b>RECU LE</b>	16/03/2021				Avis favorable
<b>NOM</b>	WIDEMANN Adrien				étude géotechnique
<b>LIEU</b>	591 route de la Ficle				2e logement ! Voir places stationnement
<b>OBJET</b>	<b>Aménagement combles</b>				
<b>NUMERO</b>	AT07423821B0002				Avis favorable
<b>RECU LE</b>	22/03/2021				
<b>NOM</b>	MUFFAT Jean Marc				
<b>LIEU</b>	La Grande Terche				
<b>OBJET</b>	<b>Accessibilité l'Effante</b>				
<b>NUMERO</b>	MO/PC07423818B0026M01	AD 269	Ub	bleue 64A	Avis favorable
<b>RECU LE</b>	31/03/2021				en attente pièces complémentaires
<b>NOM</b>	BAUD Virginie				eidem PC Joyeux
<b>LIEU</b>	425 route du Collège				
<b>OBJET</b>	<b>Modification toiture</b>				

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
<b>NUMERO</b>	DP07423821B0010	AE 108	U	bleue 76L	p/taxes
<b>RECU LE</b>	12/03/2021				
<b>NOM</b>	BONVALLET Philippe				
<b>LIEU</b>	979 route du Péage				
<b>OBJET</b>	Abri de jardin				ACCORD le 30/03
<b>NUMERO</b>	DP07423821B0011	AD 128			
<b>RECU LE</b>	12/03/2021				
<b>NOM</b>	STERN Alizée				
<b>LIEU</b>	34 allée du Plan d'Avoz				
<b>OBJET</b>	Agrandissement balcon				ACCORD le 30/03
<b>NUMERO</b>	DP07423821B0012	AI 120	U	bleues 61A,62B,60A	p/taxes
<b>RECU LE</b>	23/03/2021				
<b>NOM</b>	OWEN David				
<b>LIEU</b>	896 route de la Moussière				
<b>OBJET</b>	Fermeture abri voitures				Avis favorable
<b>NUMERO</b>	DP07423821B0013	AB 45	U	bleue 64A	Bâti patrimonial
<b>RECU LE</b>	07/04/2021				ABF
<b>NOM</b>	COLSEY NICOLLS				sans avis
<b>LIEU</b>	747 route de l'Abbaye				demande pièces complémentaires
<b>OBJET</b>	Réfection toiture				insertion du projet
					photos avant/après travaux

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
<b>NUMERO</b>	CU07423821B0040	H 689	A	bleue 48A	
<b>RECU LE</b>	12/03/21	H 1251	U		
<b>NOM</b>	NOVALPS				
<b>OBJET</b>	cu de simple information				
<b>LIEU</b>	296 impasse des Mouillettes				Fait le 09/04
<b>NUMERO</b>	CU07423821B0041	B 17	A	bleue 48A	
<b>RECU LE</b>	15/03/21			rouge 37X	
<b>NOM</b>	NOVALPS				
<b>OBJET</b>	cu de simple information				
<b>LIEU</b>	Damoz la Voie				Fait le 12/04
<b>NUMERO</b>	CU07423821B0042	AB 290	U	bleue 64A	ABF
<b>RECU LE</b>	15/03/				
<b>NOM</b>	NOVALPS				
<b>OBJET</b>	cu de simple information				
<b>LIEU</b>	Grange Neuve				Fait le 12/04
<b>NUMERO</b>	CU07423821B0043	A 2363-2335	A,N,U	bleue 79A	trame végétale
<b>RECU LE</b>	15/03/2021	2336-2337		rouge 155X	
<b>NOM</b>	NOVALPS	2338-2339			
<b>OBJET</b>	cu de simple information	2340-2362			
<b>LIEU</b>	1375 route de la Villaz	2364-2365			Fait le 12/04
<b>NUMERO</b>	CU07423821B0044	AC 370	N	rouge 77X	trame végétale
<b>RECU LE</b>	19/03/2021				
<b>NOM</b>	NOVALPS				
<b>OBJET</b>	cu de simple information				
<b>LIEU</b>	Sur la Combe				Fait le 12/04

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0045 19/03/21 NOVALPS Cu de simple information 554 route de la Moussière	AI 570-472 380-484 473-381 483	U	bleue 52A	Fait le 12/04
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0046 23/03/21 CTS MUDRY Construction bâtiment route du Jourdil	H 445 H 446	Ua	bleue 49F	Avis : Favorable
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0047 23/03/21 CTS MUDRY Construction bâtiment route du Jourdil	H 440	U	bleue 49F	Avis : Favorable
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0048 26/03/2021 NOVALPS Cu de simple information Les Outteaux	A 2752-2615 2638-2660 2667-2705	A	bleue 79A	Fait le 13/04
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0049 29/03/2021 Cabinet LESAGE Cu de simple information 110 route de la Télécabine	G 1058-1060 1062-1064 1066-1068 1071	UT	bleue 52A	Fait le 13/04

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0050 31/03/21 Me DERONT cu de simple information 231 route du Bas Thex	B 924 à 928 936-938 947-948 2148	U,A	bleues 38A,43G, 42H	bâti patrimonial  Fait le 14/04
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0051 31/03/21 Me DERONT cu de simple information 231 route du Bas Thex	B 862	N	bleue 38A rouge 40Y	Fait le 14/04
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0052 02/04/2021 NOVALPS cu de simple information Les Onchets	A 2754	U	bleues 78G et 89B	Fait le 14/04
<b>NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU</b>	CU07423821B0053 31/03/2021 NOVALPS cu de simple information 1859 route des Grandes Alpes	AD 546	Ub	bleue 64A	Fait le 14/04

Estelle COUDERT présente les DIA en cours. Aucune décision de préemption n'est prise par les élus.

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEUDIT	OBJET	DECISION + DATE
PC20B20	JARCHUM Lucas	90 impasse des Fours	Rénovation ferme	Rejet tacite 24/03/2021
PC20B24	BONAN/HISEMAN	Grande Terche	Cabanes	ACCORD 21/04/2021
MO/PC 19B17	SEMCODA	2230 route des Grandes Alpes	Logements en accession et PSLA. Modif surfaces taxables, déplacement orientation bâtiment	ACCORD 26/03/2021
PC20B26	DUBOIS Jean Marc	Route du Jourdil	Maison de 2 logements	ACCORD 31/03/2021
MO/PC 19B17	ADAMEC	Chemin de la Chapelle	Modif. Ouvertures	ACCORD 24/03/2021
PC21B02	GAYDON Loïc	Route des Martinets	Maison	ACCORD 22/03/2021
PC21B04	POURNY Raphaël	2404 route de la Moussière	Surélévation maison, construction garage	REFUS 30/03/2021
DP21B02	SENOT Florentin	Les Grangettes	Agrandissement bâtiment	REFUS 08/04/2021
DP21B03	COTTET DUMOULIN Didier	1290 route du Mont d'Evian	Porte, balcon, escalier	ACCORD 30/03/2021
DP21B06	CCHC	Route de l'Abbaye	Consolidation mur et voûte	ACCORD 26/03/2021
DP21B07	SCI LES GRANGETTES	Les Grangettes	Réfection maison	ACCORD 24/03/2021
DP21B08	Garage MAGNIN	190 route de la Moussière	Enseigne	ACCORD 09/04/2021
DP21B10	BONVALLET Philippe	989 route du Péage	Abri de jardin	ACCORD 30/03/2021
DP21B11	STERN Alizée	34 allée du Plan d'Avoz	Agrandissement balcon	ACCORD 30/03/2021

## COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

Mercredi 24 mars : réunion Portes du Soleil

Marie-Laure GREVAT confirme la réélection de Georges Coquillard au poste de Président de l'Association des Portes du Soleil.

Lundi 19 avril : Réunion de la Commission travaux

Le Maire passe la parole à André JORDAN qui confirme la réunion de la Commission travaux pendant laquelle un tour de la Commune a été réalisé afin de lister les travaux. Il confirme la pose des ralentisseurs et de barrières en bois à plan du Milieu pour ralentir les véhicules. Le Maire précise que les riverains sont satisfaits à Plan du Milieu. André JORDAN confirme qu'un devis est demandé à la CCHC pour le pont de la Villaz. Un autre devis est demandé à un terrassier pour refaire le chemin du relai.

### Vendredi 16 avril : réaménagement de la mairie

Le Maire confirme que M. PISTILLI, architecte, est venu en mairie relever les côtes du bâtiment pour travailler à un nouvel aménagement de l'accueil et du secrétariat. Le Maire confirme qu'un projet et un plan de financement sera présenté aux élus.

### Lundi 26 avril : réunion du CCAS

Le Maire confirme la réunion du CCAS à 19h30 pour le vote du compte de gestion et du compte administratif. De plus, les membres du CCAS ont validé une campagne de recensement des personnes vulnérables de plus de 65 ans afin de mettre à jour le registre nominatif et confidentiel en mairie.

### Mercredi 28 avril : réunion sortie Office de tourisme de la Vallée d'Aulps

Le Maire annonce aux élus qu'une réunion est prévue dans 2 jours avec la CCHC et l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps pour discuter des conditions de sortie de la Commune de l'OTVA.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire tient à partager une bonne nouvelle avec les élus. La population de Saint Jean d'Aulps est passée de 11,72% en 2020 à 16% de la population du canton. En conséquence, la Commune bénéficie d'une nouvelle dotation annuelle de l'Etat de 135 000€, le seuil étant fixé à 15% de la population du canton. De plus, le Maire rappelle que les recettes du budget primitif ont été évaluées avec prudence. La notification des dotations confirme le montant des dotations avec un boni de 15 000€ non inscrit au budget primitif.

Le Maire rappelle la tenue des élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin prochains, la tenue des bureaux nécessitera la présence des élus.

Le Maire confirme avoir reçu la notification du Département pour la demande de subvention du projet de captage des eaux à Graydon. La subvention est de 301 280€ pour un budget HT de 860 800€. Il confirme attendre la réponse de la demande de subvention adressée à l'Agence de l'eau.

Marie-Laure GREVAT informe les élus d'une demande des habitants d'Essert-la-Pierre. Ils aimeraient disposer d'une « boîte à lire », concept qui consiste à donner et emprunter gratuitement des livres dans une boîte ouverte à tous. Elle propose d'installer la boîte sur la grange communale à Essert la Pierre. Une autre boîte pourrait être installée vers le pumtrack pour permettre aux gens de disposer gratuitement de livres. Elle confirme que les boîtes seraient réalisées en bois par un artisan, sous la forme d'un chalet.

Le Maire propose aux élus une réunion du comité station pour préparer la saison estivale. La date du lundi 3 mai à 19h en salle des Fêtes est retenue. Une invitation par mail sera envoyée dès le lendemain.

Vincent FREMONT informe les élus de la réunion du mercredi 5 mai à 14h pour la reprise du chantier à Essert la Pierre.

Marie-Laure GREVAT confirme aux élus que le Facebook de la Commune a dépassé les 1000 abonnés. A cette occasion, un forfait de ski journée a été offert à la millième personne qui s'est abonné à la page. Mme DELACROIX, de Baume les Dames, a remporté le forfait qui lui a été envoyé par courrier avec une lettre de félicitation du Maire.

Marie-Laure GREVAT confirme l'annulation de la journée environnement prévu le 1<sup>er</sup> mai en raison des restrictions sanitaires. Cependant, elle a invité via Facebook les habitants à participer à cette opération de nettoyage autour de leur domicile dans un rayon de 10km. Les photos rigolotes de cette collecte seront publiées sur Facebook le lundi 3 mai.

Marie-Laure GREVAT confirme la 6<sup>ème</sup> naissance sur la Commune, deux nichoirs pour les mésanges ont déjà été posés. 2 autres sont en cours de pose et 2 autres en cours de gravure par l'APEI de Thonon.

Marie-Laure GREVAT propose aux élus un projet d'illuminations de la Commune pour l'hiver prochain en complément des illuminations existantes. Elle propose d'acheter des guirlandes boa pour la route des Grandes Alpes et de louer des illuminations qui coutent très chères à l'achat. Elle propose grand cerf pour le Vernay Bron, un arbre scintillant pour l'entrée de la Commune côté Thonon et 3 poteaux illuminées de signalétique vers la station du Roc d'Enfer. Elle confirme que les devis sont conformes aux budgets votés en mars dernier.

Vincent FREMONT confirme l'avancée des travaux du pumptrack, l'encrochement est presque terminé. La phase suivante sera le dessin des tracés. La Commune en a profité pour passer des fourreaux pour pouvoir y amener de l'électricité. La question des jeux et du terrain de pétanque est évoquée. Les élus proposent d'attendre la fin des travaux pour revoir les jeux environnants.

Yves DELALE demande si la Région a répondu à notre demande de deux abris-bus. Le Maire répond que la demande a été envoyée fin janvier via la CCHC mais qu'on n'a pas eu de retour depuis.

Yves DELALE demande si la Commune a eu des nouvelles de la vente de la maison sur le terrain communale impasse de la Chéry. Le Maire répond que cette vente se déroulera dans le cadre d'une succession et qu'on n'a pas reçu de nouvelles récentes du notaire. Par contre, il confirme que 2 agences ont estimées le terrain mais que le service des Domaines n'a pas répondu à notre demande d'estimation.

Sophie COTTET explique que l'Algeco de Bailet à côté de l'Office de Tourisme porte à confusion car les appartements vendus ne sont pas à proximité du site. Le Maire répond qu'il avait besoin de visibilité pour vendre et que Bailet doit encore installer un panneau « Snow rock » pour permettre de mieux cibler la vente, dans le sens de la descente. Marie-Laure GREVAT en profite pour indiquer que le panneau situé à droite sur le pont de la Perry gêne la visibilité des véhicules. Le Maire indique qu'on va demander à ce qu'il soit décalé.

Marie-Laure GREVAT évoque la présence d'un chien, border collie gris et blanc, qui divague très régulièrement sur la Commune. De nombreuses personnes se sont plaintes en mairie. Le chien divague également aux abords de l'école, ce qui pose également souci. Elle propose de rappeler aux propriétaires qu'il est interdit de laisser son chien divaguer.

Yves DELALE rappelle que dans le cadre du renforcement électrique par le SYANE au Mont d'Evian, un habitant a demandé à régulariser son accès à son habitation via une servitude de passage. Le Maire confirme qu'il faut relancer le dossier pour qu'il soit régularisé chez le notaire.

Catherine CULLAZ propose d'installer sur la nouvelle terrasse en haut des Têtes un hashtag St Jean d'Aulps pour que les gens se prennent en selfie devant. C'est une jolie façon de promouvoir la station sur les réseaux sociaux puisque la vue y est magnifique. Le Maire confirme que ce projet est prévu pour la prochaine saison.

Le Maire confirme aux élus relancer régulièrement la MGEN pour la démolition du bâtiment. Il confirme également que les architectes en charge des nouveaux bâtiments contactent régulièrement la mairie, ce qui prouve que cette partie du dossier avance. Marie-Laure GREVAT rappelle qu'il avait été clairement évoqué lors de la 1<sup>ère</sup> réunion avec la SEMCODA la nécessité de détruire le bâtiment rapidement.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 17 mai à 20h**